

UBS (MONACO) S.A.Société Anonyme Monégasque
au capital de 49.197.000 euros

Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne - Monte-Carlo

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

en euros

(avant affectation des résultats)

	2018	2017
ACTIF		
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	50,224,329	48,795,117
Créances sur les établissements de crédit	2,599,359,691	2,718,388,100
Créances à vue (Nostri) - EC	2,091,517,912	2,520,190,046
Créances à terme - EC	507,841,779	198,198,054
Opérations avec la clientèle - Actif	2,615,771,754	2,280,799,775
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	153,437	103,303
Parts dans les entreprises liées	0	0
Immobilisations incorporelles	1,953,274	2,332,207
Immobilisations corporelles	4,671,809	5,221,101
Immobilisations en cours	1,532,630	1,376,539
Autres actifs	67,818,898	31,729,178
Comptes de régularisation - Actif	8,572,555	7,141,046
Total de l'Actif	5,350,058,378	5,095,886,366
PASSIF		
Banques centrales, C.C.P.	0,00	0,00
Dettes envers les établissements de crédit	1,491,745,946	1,479,494,516
Dettes à vue - EC	14,094,711	7,869,040
Dettes à terme - EC	1,477,651,235	1,471,625,477
Opérations avec la clientèle	3,622,511,950	3,376,744,010
Comptes d'épargne à régime spécial : À vue	0	0
Autres dettes		
Dettes à vue - Client	3,114,670,171	3,188,045,956
Dettes à terme - Client	507,841,779	188,698,054
Autres passifs	16,060,346	19,412,263
Comptes de régularisation - Passif	7,743,540	9,769,308
Provisions pour risques et charges	1,996,000	2,326,000
Dettes subordonnées	60,000,000	60,113,125
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)	2,177,032	12,034,747
Capitaux propres (hors F.R.B.G.)	147,823,563	135,992,395
Capital souscrit	49,197,000	49,197,000
Réserves	28,016,839	28,016,839
Provisions réglementées	0	0
Report à nouveau	58,778,557	45,112,225
Résultat de l'exercice	11,831,168	13,666,332
Total du Passif	5,350,058,378	5,095,886,366

HORS-BILAN

(en euros)

	2018	2017
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit	0	0
Donnés en faveur de la clientèle	1,117,154,459	1,108,567,008
Engagements de garantie		
D'ordre d'établissements de crédit	0	28,154,595
D'ordre de la clientèle	64,128,093	53,597,750
Reçus d'établissements de crédit	1,521,460,736	2,296,015,496
Reçus de la clientèle	9,402,614,749	6,268,235,238
Garanties hypothécaires	1,252,239,221	1,196,270,011
Engagements sur titres		
Autres engagements donnés	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Opérations en devises		
Spots à livrer	145,509,216	25,540,578
Spots à recevoir	145,516,828	25,542,305
Forwards à livrer	1,252,658,891	1,785,742,103
Forwards à recevoir	1,252,709,925	1,785,917,592

COMPTES DE RÉSULTATS 2018 ET 2017

(en euros)

	2018	2017
PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Intérêts et produits assimilés	56,274,178	41,053,671
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18,145,940	9,957,012
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	38,128,238	31,096,659
Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe	0	0
Intérêts et charges assimilées	-17,564,270	-7,864,209
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-4,456,723	-2,647,896
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-12,651,923	-4,761,938
Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	-455,625	-454,375
Revenus des titres à revenu variable	0	0
Commissions (produits)	45,155,761	48,669,219
Commissions (charges)	-3,136,647	-3,258,055
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	4,378,530	4,770,465
Solde en bénéfice des opérations de change	4,378,530	4,770,465
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	610,327	519,013
Autres produits	330,662	239,005
Autres charges	279,665	280,008

Produit net bancaire.....	85,717,879	83,890,105
Charges générales d'exploitation	-66,929,282	-61,181,014
Frais de personnel	-37,876,281	-38,518,209
Autres frais administratifs	-29,053,001	-22,662,805
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1,791,993	-2,679,759
Résultat brut d'exploitation.....	16,996,605	20,029,332
Coût du risque.....	-9,259,155	-3,270,124
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	-9,857,715	-3,551,581
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	598,559	281,457
Résultat d'exploitation.....	7,737,449	16,759,208
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières.....	0	0
Résultat courant avant impôt.....	7,737,449	16,759,208
Résultat exceptionnel	156,808	40,290
Produits exceptionnels.....	304,024	50,089
Charges exceptionnelles	-147,216	-9,799
Impôt sur les bénéfices.....	-5,920,804	-6,833,166
Excédent des reprises sur les dotations de F.R.B.G. et provisions réglementées ...	9,857,715	3,700,000
Résultat de l'exercice	11,831,168	13,666,332
Bénéfice de l'exercice.....	11,831,168	13,666,332
Report à nouveau	58,778,557	45,112,225
Montant à affecter	70,609,724	58,778,557
Dividendes.....	0	0
Réserves statutaires.....	0	0
Report à nouveau	70,609,724	58,778,557
	70,609,724	58,778,557

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Principes généraux et méthodes

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2018 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes de l'exercice 2018 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89-01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés lors de leur passation au Compte de résultat en euros, au cours au comptant.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle. Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois. Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable. Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat. Il n'y a pas de position au 31 décembre 2018.

Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. À proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc. qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins-values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2018.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation 4 %
- Agencements et aménagements 10 % et 12.5 %
- Mobilier de bureau 10 %
- Matériel de bureau 20 %
- Matériel de transport 20 %
- Matériel informatique et télécommunication 33.33 %

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

Créances douteuses et litigieuses

Les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les dépréciations, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

À compter de l'exercice 2012 les commissions reçues à l'occasion d'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les couts marginaux de transaction sont étalées, conformément au règlement ANC n° 2014-07, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 2141-2 du règlement précité).

Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 426 000 euros au 31 décembre 2018.

Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

Primes d'encouragement discrétionnaires

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution s'il n'y pas de conditions d'acquisition des droits ;
- Étale sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)*Immobilisations et Amortissements*

	Montant brut au 01/01/18	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/18	Amort. au 01/01/18	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Valeur résiduelle au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	3,108	255	3,363	776	634	1,953
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Software	3,108	255	3,363	776	634	1,953
Immobilisation corporelles	14,191	766	14,956	7,592	1,159	6,207
Immobilisations en cours	1,377	156	1,533	0	0	1,533
Agencements et installations	9,019	504	9,523	4,657	757	4,109
Matériel informatique	3,073	40	3,112	2,734	345	34
Mobilier de bureau	717	0	717	197	53	468
Matériel de transport	5	66	71	4	4	63
Œuvres d'art	0	0	0	0	0	0
Immobilisation hors exploitation	17,299	1,021	18,319	8,368	1,793	8,160

Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances et dettes rattachées)

Durée	<1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	>5 ans
Créances sur les établissements de crédit	2,442,175	142,269	13,656	0	262
Autres concours à la clientèle	41,193	37,947	207,235	0	2,244,371
Dettes envers les établissements de crédit	368,696	756,929	115,761	0	249,362
Comptes créditeurs de la clientèle	3,465,364	142,269	13,656	0	262
Dettes subordonnées					60,000

Opérations avec les entreprises liées

Dettes envers les établissements de crédit	1 490 748
Dettes envers la clientèle	0

Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 103 milliers d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en « débiteurs divers ».

Filiales et participations

Aucune.

Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

Aucune.

Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 49 197 milliers d'euros constitué de 2 139 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA à Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

Fonds propres

Réserves	01/01/2018	Mouvements de l'exercice	31/12/2018
Capital	49,197	0	49,197
Réserve légale ou statutaire	4,919	0	4,919
Autres réserves	23,097	0	23,097
Report à nouveau	45,112	13,666	58,779

Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

Postes de l'actif	ACTIF	PASSIF
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
Créances sur les établissements de crédit	998	-
Créances sur la clientèle	2,313	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit	-	998
Comptes créditeurs de la clientèle	-	961
Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	3,311	1,959

Comptes de régularisation ACTIF

Valeurs à rejeter	1
Comptes d'encaissement	2
Comptes d'ajustement	58
Charges constatées d'avance	480
Produits à recevoir	7,869
Autres comptes de régularisation	162
Total comptes de régularisation ACTIF	8,573

Comptes de régularisation PASSIF

Comptes d'encaissement	74
Produits constatés d'avance	921
Charges à payer	6,749
Autres comptes de régularisation	0
Total comptes de régularisation PASSIF	7,744

Provisions pour risques et charges

	Montant au 01/01/18	Dotation	Utilisation	Reprise	Montant au 31/12/18
Retraite	426	0			426
Risques & charges	1,900	120	0	450	1,570
Totaux	2,326	120	0	450	1,996

Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. Il s'élève à 2 177 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

- Montant : 60 millions d'euros
- Durée : indéterminée
- Rémunération : Libor + 0.75 (fixée semestriellement)
- Clause : primé par les éventuels créanciers.

Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contre valeur
Total de l'Actif	502
Total du Passif	502

Autres informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)*Changement de méthode*

Aucun.

Engagements sur les instruments financiers à terme

UBS (Monaco) S.A. effectue des transactions sur les instruments financiers à terme uniquement pour le compte de sa clientèle et n'intervient donc sur les marchés qu'en simple qualité d'intermédiaire.

Opérations de change à terme	2018	2017
Devises à livrer à terme	1,252,659	1,785,742
Devises à recevoir à terme	1,252,710	1,785,918
Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés		
Opérations de notre clientèle	2,245,810	2,227,638
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	2,245,810	2,227,638

Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2018.

Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit :

0 milliers d'euros

Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit :

1 521 461 milliers d'euros

Engagements de garantie reçus de la clientèle :

10 654 853 milliers d'euros

UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

Informations sur les actifs grevés (en milliers d'euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés (Asset Encumbrance). Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Information sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan

	Val. comptable actifs grevés	Val. juste actifs grevés	Val. comptable actifs non grevés	Val. juste actifs non grevés
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	5 172 016	-
Autres actifs	-	-	172 041	-

Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées

Aucune.

Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues

Non concerné.

Information sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés

Non concerné.

Informations sur le Compte de résultat (en milliers d'euros)

Charges relatives aux dettes subordonnées

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2018 s'élève à : **456 milliers d'euros**.

Résultats sur titres à revenu variable

Néant.

Commissions

	Charges	Produits
Établissements de crédit	876	0
Clientèle	428	24,855
Titres	1,109	18,725
Opérations de Hors Bilan	723	273
Prestations de services	0	1,302
Totaux	3,137	45,156

Frais de personnel

Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	27,496
Jetons de présence	0
Indemnités de fonction d'administrateur	3,055
Charges de retraite	3,033
Caisses sociales monégasques et Assedic	747
Autres et assurances du personnel	3,251
Fonds sociaux	294
Total	37,876

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	9,858	0
Reprises de provisions sur la clientèle	0	599
Solde en perte		9,259

Résultat Exceptionnel

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des refacturations de frais exceptionnels ainsi que des erreurs opérationnelles. Les produits exceptionnels recueillent principalement une régularisation sur des frais d'exercices précédents.

Autres informations*Contrôle Interne*

Notre établissement a adressé au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel le rapport annuel de l'exercice 2018 sur le contrôle interne. Ce rapport a été établi en application des articles 258 à 266 de l'Arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque.

Effectif

Au 31 décembre 2018, l'effectif se compose de 219 salariés, soit une nouvelle augmentation de 3 % par rapport à 2017 (8 CDD représentant 3.7 % des effectifs salariés, stable comparé à 2017 et 204 CDI), comprenant 171 cadres (soit 80 % de l'effectif) et 48 employés ou gradés.

Le turnover (taux de renouvellement du personnel) est de +11 %, proche de celui de 2017 ; il reste stable et dans la norme du secteur avec 28 entrées (25 en 2017) et 19 sorties (idem à 2017).

Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

- le bénéfice de l'exercice 2018	11 831
- le report à nouveau	58 779
Montant à affecter	70 610
- Dividendes	0
- Réserves Statutaires	0
- Report à nouveau	70 610
Total	70 610

Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)

	2014	2015	2016	2017	2018
Bénéfice net	6 256	7 253	8 643	13 666	11 831

Événements Post clôture

Aucun événement post clôture significatif n'est à signaler.

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous avez confiée à Mme Sandrine Arcin, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2017 pour les exercices 2017 à 2019 et à M. Didier MEKIES, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2018, en remplacement de M. Claude TOMATIS, Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour les exercices 2018 à 2019.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 et clos le 31 décembre 2018, le bilan au 31 décembre 2018 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de l'Ordonnance Souveraine n° 3.167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 et clos le 31 décembre 2018, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2018, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 10 mai 2019.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2018 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I. OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations, fournitures ou travaux successif, de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2018, vous est décrite dans le rapport présenté par votre Conseil d'administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II. ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2018

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis en :

- Assemblée générale ordinaire le 17 mai 2018 à l'effet :

- d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- de prendre acte de la démission de deux administrateurs ;
- de nommer vos Commissaires aux Comptes suppléants pour les exercices 2018 et 2019.

- Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 4 décembre 2018 afin de nommer trois nouveaux administrateurs.

Pour ces assemblées, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à leurs tenues ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 10 mai 2019.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

Sandrine ARCIN